

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Russell Investments Continental European Equity Fund (le « Fonds ») un compartiment de Russell Investment Company plc (la « Société ») Catégorie I (IE0031277357)

Initiateur : Russell Investments Limited, membre du groupe Russell Investments Group, Ltd.

La Banque centrale d'Irlande est chargée du contrôle de Russell Investments Limited en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Cette Société est autorisée en Irlande. Le Fonds, en qualité de compartiment de la Société, a été approuvée par la Banque centrale d'Irlande.

Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited (« Carne »), la Société de gestion OPCVM de la Société, est agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Pour de plus amples informations sur le Fonds, veuillez consulter le site www.russellinvestments.com ou appeler le +44 20 7024 6000.

Ce document a été établi le 15 novembre 2023.

En quoi consiste ce produit ?

Type :

Ce produit est un type d'organisme de placement collectif, plus précisément le compartiment d'un organisme de placement collectif en valeurs mobilières irlandais (« OPCVM ») agréé, constitué en tant que société d'investissement en vertu de la loi irlandaise des sociétés. Vous recevrez des actions du Fonds en contrepartie du montant investi.

Durée :

À moins d'être dissous pour une raison spécifique prévue par une loi obligatoire ou conforme à son prospectus, le Fonds est établi pour une durée indéterminée.

Objectifs :

Le Fonds vise à réaliser une appréciation du capital que vous avez investi en mettant l'accent sur la réduction de son exposition carbone au regard de celle de l'indice MSCI Europe ex UK Index (Eur) - Net Returns (l'« Indice »).

Le Fonds atteindra son objectif en investissant principalement (au moins 70 % de ses actifs) en actions et investissements similaires aux actions de sociétés européennes (hors Royaume-Uni) ou d'entreprises qui réalisent la majeure partie de leur activité en Europe. Après avoir effectué sa sélection de titres de capital, le Fonds appliquera une stratégie contraignante en termes de décarbonation à son portefeuille afin de réduire son exposition carbone au regard de celle de l'Indice et de veiller à conserver une empreinte carbone qui ne soit jamais en deçà de 20 % de celle de l'Indice. Le Fonds cherchera également à investir dans des sociétés qui suivent de bonnes pratiques en matière de gouvernance, conformes aux normes internationales.

Le Fonds est largement diversifié en termes de pays européens, de secteurs et de capitalisation de marché (mesure de la taille d'une entreprise).

Le Fonds peut investir jusqu'à 5 % de ses actifs dans des bons de souscription, à savoir une forme de débenture qui confère à son détenteur le droit, mais non l'obligation d'acheter et de vendre un titre avant une certaine date et à un prix donné.

Le Fonds peut construire une exposition indirecte au marché par le biais de techniques financières spécialisées (connues sous le nom de dérivés). Les dérivés peuvent également être utilisés pour réduire les risques de marché et de change du Fonds ou à des fins de gestion plus efficace.

Russell Investments peut recourir à différents styles de gestion. Ceci peut inclure la délégation de la gestion d'investissement à des gestionnaires de portefeuille ou la gestion des stratégies en interne. Russell Investments peut également négocier une partie des actifs du Fonds en prenant exemple sur des portefeuilles modèles, fournis par les conseillers en investissement. En adoptant

cette approche de réplcation de portefeuille, le Fonds tire parti des capacités que Russell Investments met à sa disposition afin de gérer ses fonds de manière efficace.

Le Fonds est géré de manière active et en référence à l'Indice. Russell Investments a toute discrétion pour sélectionner les investissements du Fonds. Pour ce faire, il prendra l'Indice en considération, mais ne sera soumis à aucune contrainte à son égard. La performance du Fonds sera également mesurée par rapport à celle de l'Indice qu'il cherche, ce faisant, à surperformer de 1,75 % à moyen et long terme.

Du fait que vos actions soient libellées en British Pounds et le Fonds en Euro, les fluctuations du taux de change peuvent avoir une incidence sur la valeur de votre investissement. Les revenus du Fonds seront déclarés sous forme de dividendes et réinvestis afin d'augmenter la valeur de votre Investissement.

Vous pouvez vendre vos actions du Fonds tout jour d'ouverture normal des banques en Irlande. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section intitulée « **Repurchase of Shares** » du prospectus.

Les administrateurs de la Société ont toute discrétion pour décider de liquider le Fonds, sous réserve de remettre un préavis de 21 jours minimum aux Actionnaires. Le Fonds peut également être liquidé sur décision des Actionnaires du Fonds moyennant une approbation de 75 % des votants.

Le dépositaire du Fonds est State Street Custodial Services (Ireland) Limited (le « Dépositaire »).

Le cours de l'action est publié chaque jour ouvrable et disponible en ligne sur www.bloomberg.com.

De plus amples informations relatives au Fonds, les copies du prospectus en anglais, en allemand, en français et en italien et les derniers rapports annuel et semestriel en anglais peuvent être obtenus sans frais sur demande écrite adressée à Russell Investments, Rex House, 10 Regent Street, London SW1Y 4PE, Angleterre. Ces documents sont également disponibles en ligne sur <https://microsite.fundassist.com/RussellEMEA/Home/RegulatorView>.

Investisseurs de détail visés :

Le Fonds est principalement conçu pour des investisseurs recherchant la croissance de leur capital. Il doit faire partie d'un portefeuille d'investissements plus large, mais peut également constituer une composante importante du portefeuille global d'un investisseur. Le Fonds est conçu pour des investisseurs orientés sur un horizon d'investissement à long terme et ayant une préférence pour les actifs de sociétés promouvant des caractéristiques environnementales. Les investisseurs du Fonds doivent être prêts à encourir un niveau de risque de perte relativement élevé par rapport à leur capital initial. Dans le cas d'un investisseur de base, le Fonds devrait être acheté sur la base de conseils ou d'une exécution uniquement.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Le risque réel peut varier considérablement si vous sortez du produit avant échéance et il se pourrait que vous obteniez un rendement moindre.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la valeur de votre investissement en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

L'indicateur synthétique de risque tient uniquement compte des risques de marché et de crédit. Pour connaître la liste complète des risques importants associés au Fonds, veuillez vous référer au Prospectus à la section intitulée : <https://microsite.fundassist.com/RussellEMEA/Home/RegulatorView>.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché et il est possible que vous perdiez tout ou partie de votre investissement. Cependant, votre risque sera limité au montant investi et votre responsabilité en termes financiers ne sera aucunement engagée au-delà dudit montant.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 12 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 7 ans			
Investissement : 10.000 GBP			
Scénarios Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 7 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (période de détention recommandée)
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	2.250 GBP -77,53 %	1.460 GBP -24,03 %
Défavorable ¹	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7.900 GBP -21,04 %	10.210 GBP 0,30 %
Intermédiaire ²	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10.780 GBP 7,82 %	18.410 GBP 9,11 %
Favorable ³	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	14.420 GBP 44,21 %	24.860 GBP 13,89 %

¹ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et juin 2023.

² Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mai 2016 et mai 2023.

³ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2011 et septembre 2018.

Que se passe-t-il si Russell Investments Limited n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Dépositaire a été désigné en qualité de dépositaire du Fonds et veille à la conservation de ses actifs comme requis par la réglementation. Si Carne devient insolvable, les actifs du Fonds gardés par le Dépositaire n'en seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le Fonds peut subir une perte financière. À noter qu'aucun système de compensation ou de garantie permettant de recouvrer cette perte n'a été mis en place. Le risque de perte est, dans une certaine mesure, limité par le fait que le Dépositaire est légalement tenu de séparer ses propres actifs de ceux du Fonds. Le Dépositaire sera également responsable envers le Fonds et les investisseurs de toute perte soufferte, entre autres, du fait d'une négligence, fraude ou infraction intentionnelle à dûment s'acquitter de ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent de la durée et du montant de l'investissement et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le fonds évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et que 10.000 GBP sont investis.

Investissement : 10.000 GBP	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans
Coûts totaux	100 GBP	1.200 GBP
Incidence des coûts annuels (*)	1,0 %	1,0 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,2 % avant déduction des coûts et de 9,1 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 GBP
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 GBP
Coûts récurrents prélevés chaque année		Si vous sortez après 1 an
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,9 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	86 GBP
Coûts de transaction	0,1 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	14 GBP
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		Si vous sortez après 1 an
Commissions liées aux résultats	Aucune	0 GBP

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 7 ans

Le Fonds est conçu pour une durée de détention de long terme.

Vous pouvez demander à retirer une partie ou la totalité de votre argent à tout moment.

Si vous vendez vos actions avant échéance, vous augmentez le risque d'un rendement inférieur ou d'une perte.

Vous avez la possibilité d'échanger des actions d'un compartiment contre des actions d'un autre compartiment en vendant les actions du premier et en achetant celles du second, comme indiqué plus en détail dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez déposer une réclamation auprès du Fonds, veuillez nous contacter au :

i. Courrier : EMEA Client Service Team, Russell Investments Limited, Rex House, 10 Regent Street, St James, London, SW1Y 4PE, Royaume-Uni.

ii. E-mail: clientservice@russellinvestments.com.

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse que nous vous avons donnée concernant votre réclamation, vous pouvez vous adresser à l'Irish Financial Services and Pensions Ombudsman en écrivant au siège, sis 3rd Floor, Lincoln House, Lincoln Place, Dublin 2, Irlande, lequel sera en mesure d'évaluer votre réclamation de manière indépendante.

Autres informations pertinentes

Veuillez vous rendre sur le site <https://russellinvestments.com/fund-centre/priips> pour consulter l'historique des performances du Fonds sur ces dix dernières années civiles (s'il y a lieu) ainsi que les derniers calculs des scénarios de performance mensuels.

Ce Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Investir dans ce Fonds pourrait avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle, en fonction de votre pays de résidence. Pour tout complément d'information, veuillez consulter votre conseiller financier.

Le Fonds est classé comme un produit financier au sens de l'Article 8 qui promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques.